

Carpentras : le centre ancien se refait une beauté

La [Ville de Carpentras](#), en association avec [la Cove \(Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin\)](#) s'est lancée dans la lutte contre l'habitat dégradé et la vacance des logements depuis 2011 avec le Programme national des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

La ville, tout un programme

Ce programme, initié par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) et piloté par la ville de Carpentras, prévoit la création de plus de 100 nouveaux logements -regroupés au sein de 6 îlots de bâtiments- grâce à des opérations de réhabilitation ou de démolition/reconstruction. Le PNRQAD permet également la réalisation d'équipements publics et la réhabilitation de commerces. Concernant le volet de l'habitat privé, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été conduite par la Cove de mai 2013 à juillet 2019 dans le cadre du PNRQAD.

Accompagner les propriétaires

Cette opération permet d'accompagner des propriétaires dans leurs travaux de réhabilitation de logements grâce au versement de subventions. Près de 120 dossiers ont été déposés dans le cadre de cette OPAH-RU, soit un peu plus d'1/5^e des bâtiments repérés comme étant en mauvais et très mauvais état. Cette réhabilitation a concerné 108 logements de propriétaires bailleurs et 8 logements de propriétaires occupants, accompagnant également, 4 syndicats de copropriétés pour la réhabilitation des parties communes. C'est ainsi que près de 114 logements ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

OPAH-RU 2013-2019 : 4M€ de subventions publiques et 8,3M€ pour le secteur du bâtiment

L'ensemble des travaux intervenus a bénéficié d'un très important soutien financier de l'ensemble des partenaires : Anah, Conseil régional, Conseil départemental et Cove. Le budget global des subventions publiques (suivi-animation et travaux) a ainsi presque atteint 4M€. Plus largement, la réhabilitation des logements a engendré plus de 8,3M€ de travaux dédiés aux artisans ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment, dont plus de 53% sont basées sur le territoire de la Cove (91% des entreprises ayant leur siège social en Vaucluse). Au-delà des résultats positifs, le travail mené à travers cette OPAH-RU et dans le cadre du PNRQAD a permis d'intervenir contre l'habitat indigne.

Soliha Provence

Soliha Provence avait été désigné par la Cove comme animateur du dispositif. Son rôle était



Ecrit par Echo du Mardi le 30 juin 2020

d'accompagner gratuitement les propriétaires, de la finalisation de leur projet jusqu'au versement des subventions en passant par le montage des dossiers financiers et les visites de contrôle. Il a veillé au bon fonctionnement de l'opération, a été présent sur le terrain pour des visites des logements et a tenu permanences et rendez-vous téléphoniques.